

L'Europe donne le temps à la Suisse de consulter sur leur accord-cadre

VINCENT GEORIS

La Commission européenne a proposé lundi de prolonger de six mois l'équivalence des Bourses suisses. Cette prolongation permettra à la Suisse de mener des consultations publiques en vue de ratifier l'accord-cadre institutionnel qui régira les relations entre la confédération et l'UE.

«La mesure permettra aux entreprises et aux marchés de continuer à exercer leurs activités sans problèmes et sans perturbations après le 31 décembre 2018», explique-t-on à la Commission européenne. Sans une telle décision, l'actuel accord d'équivalence expirerait à la fin de l'année.

«Nous voulons que les entreprises européennes puissent poursuivre leur négociation d'actions suisses à la fois dans l'UE et sur les bourses suisses», dit le vice-président de la Commission Valdis Dombrovskis. «Des marchés boursiers ouverts et compétitifs sont essentiels pour une économie saine et ils permettent de fournir des sources de revenus fiables aux investisseurs finaux en actions.» La décision finale de prolonger l'équivalence reviendra aux États européens.

Des enjeux de taille

Après dix ans de négociations, la Suisse et l'Union européenne ont conclu un accord-cadre institutionnel visant à réglementer l'accès de la confédération au marché intérieur de l'UE.

L'accord, dévoilé début décembre, prévoit que la Suisse adopte automatiquement les nouveautés du droit européen dans plusieurs domaines. Le texte permet de clarifier un domaine complexe, les relations entre la Suisse et l'UE, régi actuellement par plus d'une centaine d'accords bilatéraux.

Les enjeux sont de taille, «la Suisse est le troisième partenaire commercial de l'UE après les Etats-Unis et la Chine», rappelle Johannes Hahn, le commissaire européen à la Politique de voisinage.

Pour la Commission européenne, les négociations «sont terminées». Pas sûr, toutefois, que les Suisses l'entendent de la même oreille. La question de la prééminence des décisions des juges de la Cour de justice européenne dans l'ordre juridique interne suisse fait débat.

Le Conseil fédéral suisse a lancé le 7 décembre dernier une large consultation sur l'accord-cadre qui devrait s'étendre jusqu'au printemps prochain. Une procédure propre au régime démocratique suisse, qui pourrait masquer une indécision de la Suisse.

La Commission européenne insiste sur le fait que les négociations ne seront pas rouvertes. Un peu comme dans le cas du Brexit, l'exécutif européen affiche sa fermeté. Et prévoit, même si la comparaison s'arrête là, la prolongation de certaines mesures. «Pour nous, les négocia-

tions sont terminées, la balle est dans le camp de la Suisse, a martelé lundi Johannes Hahn. Aux Suisses de nous notifier les résultats de ces consultations populaires.»

Les négociations de l'accord cadre ont connu des moments de tensions, en particulier sur les questions de dumping social. L'an dernier, face aux tergiversations de la Suisse, l'UE avait menacé de ne pas renouveler l'accès de la Bourse suisse au marché

européen.

«Pour nous, les négociations sont terminées, la balle est dans le camp de la Suisse.»

JOHANNES HAHN
COMMISSAIRE EUROPÉEN À
LA POLITIQUE DE VOISINAGE